



NON aux suppressions de poste d'AAD dans les écoles ! Renouvellement de tous les contrats !

Les personnels précaires de l'Education nationale ne doivent pas être des variables d'ajustement de la politique d'austérité du gouvernement

Le SNUDI FO 13 et les autres organisations syndicales demandent à être reçu **en urgence en Préfecture** pour défendre les personnels concernés par cette rupture de contrat.

- Maintien de tous les postes d'AAD dans les écoles des Bouches du Rhône
- Renouvellement de tous les contrats au 1^{er} juillet 2017
- Un vrai statut, un vrai salaire et une formation adaptée au travail demandé

SIGNEZ et FAITES SIGNEZ la pétition [>PDF<](#) ou [>en ligne<](#)

L'Inspecteur d'Académie des Bouches du Rhône a confirmé aux représentants syndicaux lors de la CAPD du 4 juillet qu'**environ 150 contrats CUI en poste d'AAD** (Aide Administrative à la Direction d'Ecole) **et d'AED** dans les collèges n'ont pas été renouvelés au 30 juin 2017, **faute de moyens financiers**.

Ces personnels sont invités du jour au lendemain à faire valoir leur droit au chômage à Pôle emploi (Allocation d'aide au Retour à l'Emploi) et n'ont aucune garantie de pouvoir retrouver leur emploi et leur poste à la rentrée 2017.

Un véritable plan social sur des personnels déjà précaire !

L'explication, c'est que le Ministère de l'Education Nationale **n'a pas prévu le budget nécessaire** pour la transformation des contrats CUI (contrat unique d'insertion) en contrat AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

Le Ministère de l'Education Nationale entend donc puiser dans les contrats des AAD et d'AED (CUI) pour répondre aux notifications d'AESH de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). L'enveloppe annuelle allouée aux contrats aidés a déjà été dépensée à 60% pour 2017, il ne reste plus grand-chose après le 1^{er} juillet pour renouveler ou prolonger les contrats CUI qui arrivent à terme.

C'est inacceptable !

Nous n'acceptons pas que les directeurs d'école et les personnels AAD, les surveillants AED et donc l'ensemble des équipes enseignantes comme les élèves fassent les frais de cette politique d'austérité !

A l'heure, où les mesures de sécurité dans les établissements sont particulièrement prégnantes, où on demande aux directrices et directeurs une grande disponibilité envers la communauté éducative, où l'allègement des charges administratives reste une intention sans suite (simplification des tâches des directeurs), il n'est pas envisageable pour les écoles concernées de préparer la rentrée sans leur AAD.

Ces personnels précaires doivent être pérennisés par **un vrai statut, un vrai salaire et une formation adaptée aux réalités du travail demandé**.

Précision : les AVS en contrat CUI sont également touchés par cette mesure mais leurs contrats seraient renouvelés à partir du 15 juillet et les 2 mois d'été seraient donc rémunérés.

Les personnels et les syndicats appellent à se mobiliser en cette fin d'année scolaire !

Une action intersyndicale est en cours : demande d'audience en urgence à la Préfecture, communiqué commun, pétition...

Le SNUDI FO 13 invite les directeurs, les enseignants, les personnels concernés par cette mesure à participer à ces actions.

Rejoignez-nous ! Syndiquez-vous au SNUDI FO !